

COMMUNE DE BEAUFORT EN SANTERRE

COMPTE RENDU Séance du 10 avril 2026

Date de Convocation :	L'an deux mil vingt-six, le dix avril, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par Monsieur Arnaud COQUART, Maire, se sont réunis en session ordinaire, en la salle de la Mairie, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Arnaud COQUART, Maire.
04 avril 2026	Les membres présents en séance : Messieurs Arnaud COQUART, Didier DAUMONT, Éric LE DIVENAH, David CRETEL et Mesdames Cyndie CARTON, Sandrine DOZINEL-MOREAU, Sylvie CHUETTE, Amélie CROHIN et Marie-Lyne FAROUX.
<u>MEMBRES</u>	Le ou les membres excusés (s) : Frédéric LEDOUX Valérie RUCHOT
En exercice : 11	Le ou les membres absent (s) :
Présents : 09	Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir : Frédéric LEDOUX à Sylvie CHUETTE
Absents : 01	Mr Éric LE DIVENAH a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.
Excusés : 02	
Votants : 10	

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le procès-verbal de la séance du 20 février 2026

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Délibération D-2026-12 : Compte Financier Unique 2025 (CFU)

M. le Maire présente les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement de l'année 2025 (l'année 2024 est citée à titre indicatif).

Les chiffres sont concordants et validés par le trésor public.

	Fonctionnement		Résultat
	Dépenses	Recettes	
2024	85 677,52 €	116 971,95 €	31 294,43 €
2025	88 583,18 €	139 572,35 €	50 989,17 €

	Investissement		Résultat
	Dépenses	Recettes	
2024	22 177,88 €	33 523,55 €	11 345,67 €
2025	4 312,53 €	4 838,48 €	525,95 €

M. le Maire ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Mr Daumont prend la présidence et demande au Conseil Municipal de voter.

POUR : ...9..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....

Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-13 : Affectation du résultat 2025

Suite à l'adoption du CFU, il convient d'attribuer les résultats de l'année 2025 au budget primitif de 2026.

M. le Maire propose cette affectation :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2025 avant affectation	260 341,60 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	260 341,60 € - €
Total affecté au c/1068	
Déficit global cumulé au 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
Pour mémoire investissement / résultat cumulé au 31/12/2025 y compris restes à réaliser	4 837,89 €
Excédent à reporter (ligne 001) en section d'investissement	4 837,89 €
Excédent à reporter (ligne 002) en section de fonctionnement (déduction c/1068)	260 341,60 €

M. le Maire demande au Conseil municipal de délibérer

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....

Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-14 : Fiscalité directe locale 2026

M. le Maire souhaite que les bases d'impositions 2025 soit les mêmes pour 2026. Il présente les résultats sur ces bases.

Taxes	Bases d'imposition X	Taux =	Produits attendus
TFB (taxe foncière bâti)	116 200	35.96 %	41 786 €
TFNB (taxe foncière non bâti)	44 400	29,56%	13 125 €
TH (taxe habitation)	0	0€	0€
CFE (taxe professionnelle)	7 800	12.50 %	975 €
TOTAL			55 886 €

M. le Maire présente, également les ressources fiscales indépendantes des taux votés soit :

1 621€ (fraction de TVA) + 39 € (taxe additionnelle à la taxe foncière sur le non bâti)
+ 2 970 € (allocations compensatoires sur le TFB et TFNB) – 2 617€ (FNGIR) =
2 013 €

Total des ressources fiscales 2026 : 55 886€ + 2 013 € = **57 899 €**

Pour rappel en 2025, les ressources fiscales s'élevaient à 56 054 €

M. le Maire demande à l'assemblée de délibérer sur le maintien des taux de fiscalité

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....
Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-15 : Budget primitif 2026

Il appartient à l'assemblée de définir le budget de l'année 2026.

M. le Maire informe que la commission finance s'est réuni le 02 avril afin d'élaborer ce budget en fonction des besoins de la commune.

Il précise aussi que la conseillère finance du Trésor public est venue dans nos locaux afin de vérifier les éléments et nous conseiller sur les différentes répartitions afin que le budget soit équilibré dans les 2 sections (fonctionnement et investissement)

M. le Maire présente le budget prévu.

A savoir que les éléments présentés ont été envoyés à chaque conseiller en amont de cette réunion pour étude.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 011	Charges à caractère général	230 528,21 €
Chapitre 012	Charges de personnel	34 650,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	3 467,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	42 662,11 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	47 338,28 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	200,00 €
Chapitre 68	Dotations aux provisions	50,00 €
TOTAL		358 895,60 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Report 002	Excédent de fonctionnement reporté	260 341,60 €
Chapitre 70	Produits de services du domaine et ventes diverses	600,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	3 852,00 €
Chapitre 731	Fiscalité locale	53 308,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	37 794,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL		358 895,60 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	79 500 €
Chapitre 16	Remboursement d'emprunts et dettes	150,00 €
TOTAL		79 650 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Report 001	Excédent d'investissement reporté	4 837,89 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	42 662,11 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00€
Chapitre 1068	Excédents de fonds capitalisés	0,00€
Chapitre 13	Subvention non transférables du département	0,00€
Chapitre 24	Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mise à disposition	32 000 €
Chapitre 16	Emprunt et dettes assimilées	150,00€
Chapitre 45	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	0,00€
TOTAL		79 650 €

M. le Maire demande s'il y a des questions ou commentaires. Aucune demande n'est formulée.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....

Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-16 : Mise en place de la fongibilité des crédits en M57 en section de fonctionnement et d'investissement

M. le Maire explique que la fongibilité des crédits permet d'éviter les décisions modificatives en cas de manque de crédits au chapitre de dépense.

A ce titre, le Conseil Municipal peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (sauf au chapitre des dépenses de personnel), dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles en section de fonctionnement et en section d'investissement.

M. le Maire demande à l'assemblée de délibérer

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....

Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-17 : Désignation des délégués titulaires au sein de Territoire d'Energie de la Somme (TE80)

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il appartient à celui – ci de désigner 2 délégués qui représenteront la commune au sein de TE80.

M. CRETEL David et Mme DOZINEL-MOREAU souhaitent se présenter.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....

Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-18 : Désignation des délégués SIEP du Santerre

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il appartient à celui – ci de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la commune au sein du SIEP du Santerre.

M.DAUMONT Didier demande à être délégué titulaire et M. CRETEL David délégué suppléant.

M. le Maire demande à l'assemblée de délibérer

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....

Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-19 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il faut renouveler les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants de la commission communale des impôts directs.

A ce titre, les finances publiques nous demandent de proposer une liste de 24 membres. Ils procéderont ensuite à la désignation des 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

M. le Maire et le Conseil Municipal proposent ces 24 noms :

- MAX PLUQUET
- BENJAMIN BERNARD
- THIERRY MOREAU
- GUY DACHEUX
- GUY SOUDANT
- MONIQUE DELANGE
- ALAIN BLONDEL
- JEAN-PIERRE CARPENTIER
- CYNDIE CARTON

- VALERIE RUCHOT
- PASCALINE LATRASSE
- GERARD DETOISIEN
- SYLVIE CHUETTE
- MATTHIEU TELATYNSKY
- MARIE-LYNE FAROUX
- JEAN-LUC LEGENDRE
- DIDIER DAUMONT
- AMELIE CROHIN
- XAVIER MOREL
- DAVID FERRERA
- REMY HIBON
- CHRISTIAN BASTIN
- BASTIEN GUILLAUME
- FANNY CRETEL

M. le Maire demande à l'assemblée de délibérer

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....
Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-20 : Fixation des tarifs du Comité des fêtes

M. le Maire explique que dans le cadre des événements organisés par le comité des fêtes, il convient de déterminer le prix des consommations proposées.

Proposition :

Assiette adulte : 10 euros

Assiette enfant : 5 euros

Bouteille de vin : 10 euros

Soft, bouteille d'eau, chips : 1,50 euros

Bière : 2 euros

M. le Maire demande à l'assemblée de délibérer

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....
Adopté à l'unanimité

Délibération D-2026-21 : Entretien des espaces verts pour l'année 2026

M. le Maire informe que la société JMB ENTREPRISE a fait parvenir son devis pour 12 tontes, ramassage, enlèvement, débroussaillage, 12 surplus débroussaillage le long des murs et 3 débroussaillage cimetière dont voici les tarifs :

Tarif : 8 686,08 HT soit 10 423,30 € TTC

Pour rappel en 2025 : prestations identiques

Tarif : 8 069 € HT soit : 9 682,80 € TTC

Augmentation de 617,08 € HT soit 740,50 € TTC

M. le Maire demande à l'assemblée de délibérer

POUR : ...10..... ABSTENTION ...0..... CONTRE ...0.....
Adopté à l'unanimité

Questions et informations diverses

Mise à disposition de la salle communale pour l'association « un jeu pour tous »

M. le Maire indique qu'il convient au Conseil municipal de renouveler la mise à disposition de la salle pour l'association un mardi soir sur 2. Le Conseil municipal souhaite qu'une convention soit mise en place et que l'assurance Responsabilité civile de l'association soit transmise.

Subvention associations 2026

M. le Maire souhaite rappeler aux nouveaux conseillers que les subventions 2026 pour les associations ont été délibérées en début d'année et ont été attribuées ainsi :

Association anciens combattants.....	100,00€
Association croix de guerre.....	30,00€
Fanfare « Les Amis Réunis »	100,00€
Association des parents d'élèves « Les enfants d'abord »	100,00€
Fête foraine.....	500,00€
Ecole Le Quesnel (voyage scolaire)	150,00€

Informations fêtes et cérémonies

M. le Maire souhaite que la prise en charge des événements gratuits (Pâques, repas des aînés, commémorations...) soit faite par la mairie.

Pour les manifestations payantes, il serait préférable qu'une association soit créée. L'assemblée valide cette demande et les membres du comité des fêtes actuelle prennent en charge le dossier.

Formation élus 2026

M. le Maire indique qu'un catalogue de formation pour les élus leur a été envoyé il y a quelques jours. Si un élu est intéressé qu'il n'hésite pas de se rapprocher du secrétariat.

Candidats à la présidence du Conseil communautaire de terre de Picardie

M. le Maire informe l'assemblée que suite aux élections municipale, Terre de Picardie doit renouveler la présidence. A ce jour, 2 personnes sont candidates : Mr ETEVE Bruno, maire de Fay et Mr Brissy, maire de Parvillers Le Quesnoy. L'élection se fera le 16 avril prochain.

Point fermeture de classe

M. le Maire indique qu'un projet de fermeture de classe au sein du RPI est envisagé par le rectorat. La Mairie n'a été aucunement informée de ce projet de fermeture et l'a apprise de façon fortuite. Des contacts sont en cours avec les maires de chaque école.

Travaux non déclarés

Mme Carton demande si des retours ont été faits suite aux courriers faits par la Mairie pour les travaux non déclarés. M. le Maire indique qu'à ce jour, aucun retour n'a été fait.

Voitures immobilisées

Mme Carton signale qu'un certains nombres de véhicules sont immobilisés depuis déjà plusieurs mois. M. le Maire informe que certains véhicules doivent être retirés d'ici les prochains jours.

Village fleuri

Fin avril, la commune achètera les plantations afin de fleurir la village.

Bornage terrains

M. le Maire informe le Conseil municipal que le bornage des terrains concernés est actuellement en attente, dans l'attente d'informations complémentaires relatives aux devis transmis par le géomètre. Un rendez- vous est prévu le mardi 14/04/2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le Maire, Arnaud COQUART

P/O Mr Daumont Didier - 1^{er} adjoint

